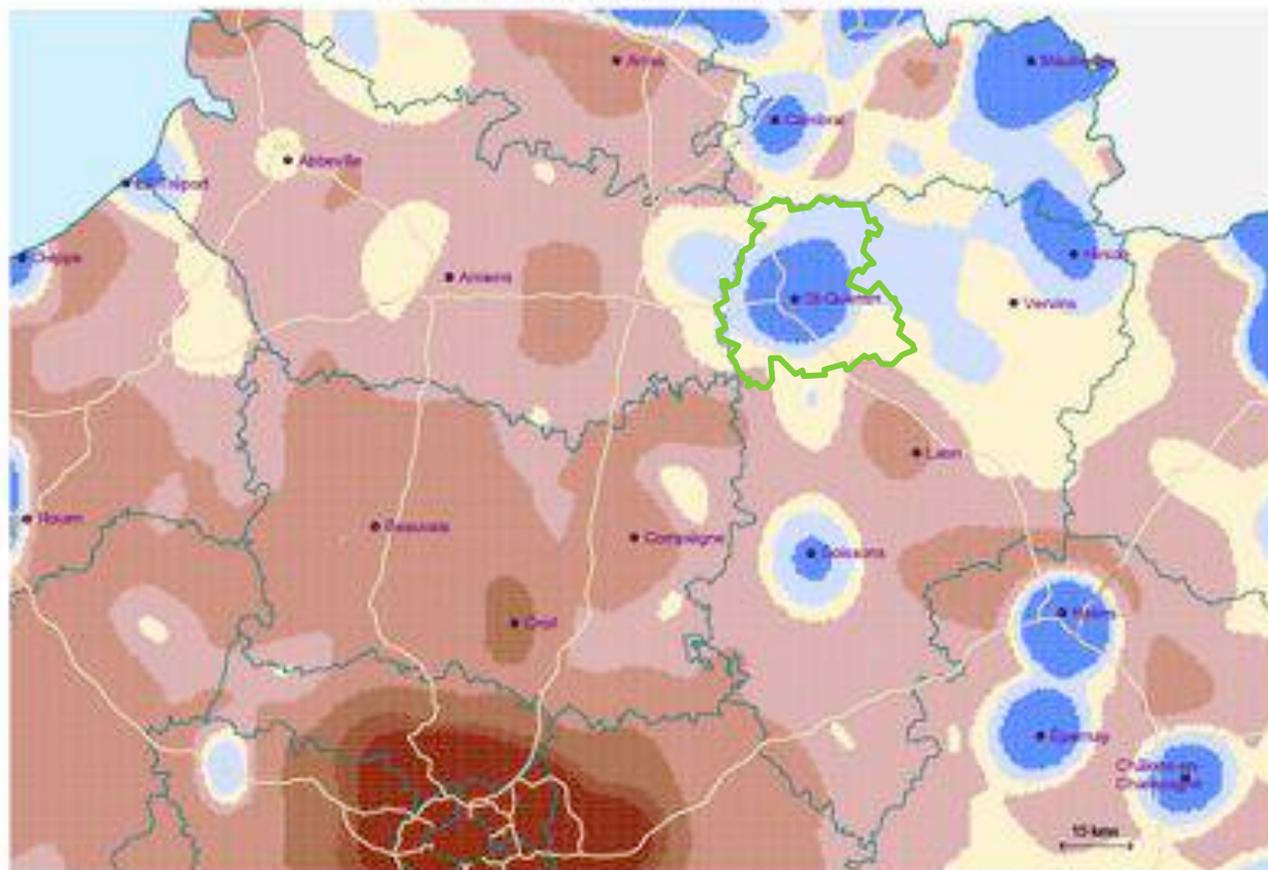


FICHE AMÉNAGEMENT

Une répartition de la croissance de la population homogène dans la Somme et dans l'Oise
 Variation de densité de population lissée



en hab/km² par an

Sources : Recensements de la population de 1999 et 2006



© IGN - Insee 2008

L'aménagement du territoire dans le Saint-Quentinois

Les caractéristiques spatiales du mode de développement du Pays

Les questions d'aménagement du territoire apparaissent largement transversales, à la croisée de chacune des thématiques du diagnostic.

Les fiches démographie, économique, habitat et transport ont mis au jour le mode de développement du territoire et son organisation spatiale.

Des axes forts ont été soulignés :

- **Un positionnement d'entre-deux** : le territoire se situe entre deux espaces à forte densité démographique ;
- **Les récentes évolutions socio-démographiques démontrent des signes de rebonds** : le territoire a commencé à modifier sa trajectoire et la baisse de ces indicateurs de développement à se stabiliser ;
- **La réflexion sur l'organisation du territoire à l'échelle de plusieurs intercommunalités** semble intéressante pour appuyer les récentes évolutions dans le sens qu'elles ont commencée à emprunter.

Les caractéristiques de l'aménagement du Saint-Quentinois doivent être analysées dans le cadre de ces constats.

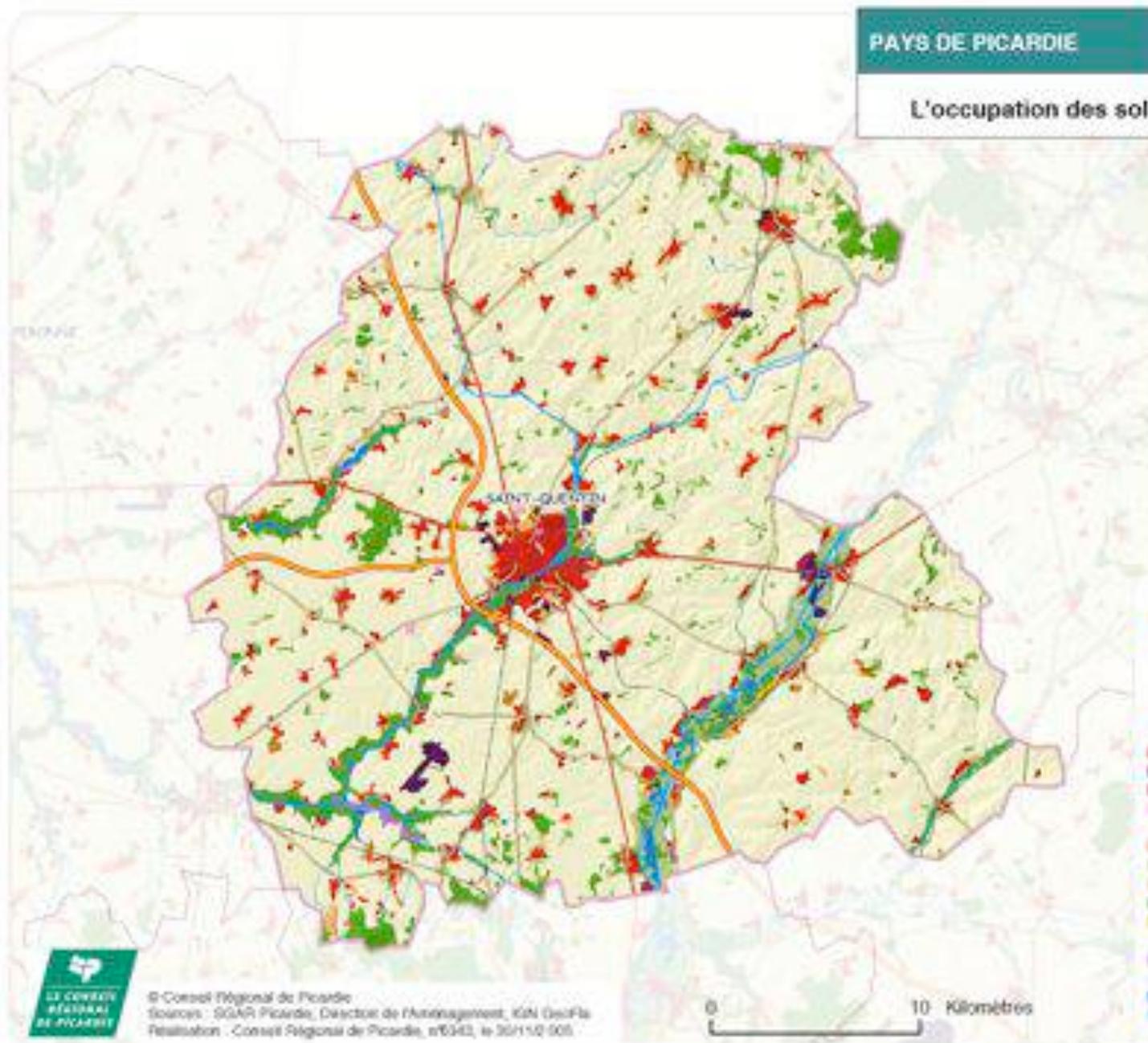
Territoire de faible densité démographique s'organisant autour d'une polarité urbaine, l'aménagement du Pays du Saint-Quentinois est déterminé par **son organisation centrifuge et sa séparation relative par rapport aux flux régionaux.**

Face à ce positionnement et ce relatif éloignement des dynamiques externes fortes, le territoire s'est organisé et a développé des réponses.

Ainsi, malgré des tendances de développement à la baisse depuis les années 70, le mode d'occupation du sol a évolué au cours de cette période : **le territoire n'a pas connu de vague résidentielle, mais il a progressivement modifié son organisation du fait des évolutions conjoncturelles et sociétales notamment, et des constructions ont été créées.**

Quel a été l'impact de ces évolutions ? Quel a été leur niveau et leur rythme ?

L'occupation des sols sur le Saint-Quentinois



- Réseau routier**
- Autoroute
 - Nationale
 - Départementale
- voies ferrées**
- En service
 - Fermeture
- Types d'occupation du sol**
- zones urbaines
 - zones industrielles ou commerciales
 - zones, décharges et chantiers
 - espaces verts artificialisés, non agricoles
 - Terres arables
 - Cultures permanentes
 - Prairies
 - zones agricoles hétérogènes
 - Forêts
 - Mises à végétation arbustive et/ou herbacée
 - espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation
 - zones humides intérieures
 - zones humides maritimes
 - eaux continentales
 - eaux maritimes



© Conseil Régional de Picardie
 Sources : SOAR Picardie, Directeur de l'Aménagement, IGN GeoPa
 Realisation : Conseil Régional de Picardie, n°6343, le 30/11/2005



L'occupation du sol

Les données d'analyse de l'occupation du sol disponibles pour le Pays du Saint-Quentinois sont l'inventaire européen (Corine Land Cover) et le Recensement Agricole.

Ces éléments d'analyse ne se recouvrent pas entièrement, du fait d'approches, de méthodes et au final, de calcul qui diffèrent.

Toutefois, il est intéressant pour la compréhension des dynamiques spatiales de présenter ces différents calculs des modes d'occupation des sols.

Les pages suivantes fournissent une analyse des données :

1. Corine Land Cover : la répartition (non précise) de l'occupation des sols. La maille d'analyse utilisée est large et ne recense que des éléments qui représentent des portions significatives de l'occupation des sols. Elle indique des tendances de modes d'occupation.
2. Le recensement agricole (RGA), très utile et présentant des données précises, attestées par des travaux de terrain. Toutefois, elles ne sont disponibles que jusqu'en 2000. Elles permettent de recenser l'évolution de l'occupation agricole depuis les années jusqu'à la fin du siècle dernier.

RAPPEL

La base Corine Land Cover vise à faire un inventaire de l'occupation physique du sol européen. A partir d'images satellites de précision 20 mètres, elle ne référence, en règle générale, que les espaces homogènes de plus de 25 ha (photo-interprétation). Ce seuil la rend peu adaptée à l'observation des évolutions lentes ou sporadiques de l'urbanisation. Ce manque de précision la rend par ailleurs inadéquate pour une analyse à l'échelle communale : certains communes peuvent apparaître comme non urbanisées, non pas par absence de tissu urbain, mais de par sa répartition en poches, de superficie inférieure à 25 ha chacune. Les données sont disponibles pour 1990, 2000 et 2006, permettant d'établir des comparaisons dans le temps.

De par ses méthodes et objets, les mesures ainsi réalisées cette base des données constituent quoi qu'il en soit des indications *a minima* de l'urbanisation.

Les derniers recensements agricoles ont été réalisés en 1970, 1979, 1988 et 2000. Ils offrent un portrait instantané, complet et détaillé : population agricole, surfaces végétales, y compris viticoles, effectifs animaux, moyens de production, activités annexes, etc. Il est réalisé par un travail de terrain et d'enquêtes auprès des exploitants. Le RGA futur sera disponible en 2011.

Occupation du sol en 1990 par Corine Land Cover

SCOT	Territoire artificialisé	Territoires agricoles	Forêts et milieux semi-naturels	Zones humides	Surfaces en eau
St Quentin	2 468	12 734	574	68	56
Part	15,5%	80,1%	3,6%	0,43%	0,35%
vallée de l'Oise	1 451	24 971	938	0	249
Part	5,3%	90,4%	3,4%	0,00%	0,90%
St Simon	1 076	9 540	1 551	0	188
Part	8,7%	77,2%	12,6%	0,00%	1,53%
Val d'Origny	438	4 582	40	0	0
Part	8,7%	90,6%	0,8%	0,00%	0,00%
Pays du Vermandois	2 232	40 900	1 944	0	110
Part	4,9%	90,5%	4,3%	0,00%	0,24%
Saint Quentinois	7 665	92 727	5 047	68	604
Part	7,22%	87,39%	4,76%	0,06%	0,57%

Occupation du sol en 2000 par Corine Land Cover

SCOT	Territoire artificialisé	Territoires agricoles	Forêts et milieux semi-naturels	Zones humides	Surfaces en eau
St Quentin	2 571	12 632	574	68	56
Part	16,2%	79,4%	3,6%	0,43%	0,35%
vallée de l'Oise	1 437	24 969	938	0	265
Part	5,2%	90,4%	3,4%	0,00%	0,96%
St Simon	1 079	9 537	1 551	0	188
Part	8,7%	77,2%	12,6%	0,00%	1,53%
Val d'Origny	438	4 582	40	0	0
Part	8,7%	90,6%	0,8%	0,00%	0,00%
Pays du Vermandois	2 232	40 900	1 944	0	110
Part	4,9%	90,5%	4,3%	0,00%	0,24%
Saint Quentinois	7 757	92 620	5 047	68	620
Part	7,31%	87,29%	4,76%	0,06%	0,58%

Une faible artificialisation de l'espace

Le Pays du Saint-Quentinois présente une faible part de surfaces artificialisées. Au global, ces dernières constituent un peu plus de 7 % des surfaces totales ; et plus précisément, la communauté d'agglomération de St.-Quentin en possède 17% alors que les autres communautés de communes présentent une part inférieure à 10 % de leur surface.

Le territoire est avant tout un espace rural peu urbanisé. 20 communes seulement possèdent plus de 10 % de surfaces artificialisées, dont 3 communes plus de 40 %. En effet, Saint-Quentin, Gauchie et Le Catelet représentent presque les 2/5 des surfaces urbanisées totales.

Les espaces naturels (forêts, espaces semi-naturels, zones humides et surfaces en eau) constituent également une faible part des surfaces, avec un peu plus de 5 % des surfaces étant répertoriés dans cette catégorie.

En revanche, le territoire se caractérise par une part importante de surfaces dédiées à l'agriculture : le Saint-Quentinois compte 87 % de terres agricoles. Les communautés de St.Simon et St.Quentin se singularisent à ce sujet, puisque leur part de terres agricoles est légèrement inférieure à 80% : le premier possède une part plus importante de forêts et l'agglomération, une part de terres artificialisées plus marquées.

Malgré la faible taille de sa surface artificialisée, le territoire rencontre des enjeux importants d'organisation de son espace, afin de maintenir sa ruralité et d'encadrer les différents usages et modes de développement des espaces : maintien des activités agricoles, fonctionnement et vie des bourgs, limitation de l'urbanisation diffuse autour des bâtis agricoles notamment...

Occupation du sol en 2006 par Corine Land Cover

SCOT	Territoire artificialisé	Territoires agricoles	Forêts et milieux semi-naturels	Zones humides	Surfaces en eau
St Quentin	2 697	12 505	574	68	56
Part	17,0%	78,6%	3,6%	0,43%	0,35%
vallée de l'Oise	1 417	25 121	767	0	305
Part	5,1%	91,0%	2,8%	0,00%	1,10%
St Simon	1 094	9 522	1 551	0	188
Part	8,9%	77,1%	12,6%	0,00%	1,53%
Val d'Origny	365	4 582	40	0	73
Part	7,2%	90,5%	0,8%	0,00%	1,45%
Pays du Vermandois	2 263	40 869	1 944	0	110
Saint-Quentinois	7 837	92 598	4 875	68	733
Part	7,39%	87,27%	4,59%	0,06%	0,69%

SCOT	Evolution des terres agricoles d'après Corine Land Cover *			Evolution des terres artificialisées d'après Corine Land Cover *		
	Entre 1990 et 2000	Entre 2000 et 2006	Entre 1990 et 2006	Entre 1990 et 2000	Entre 2000 et 2006	Entre 1990 et 2006
St Quentin	-102	-127	-229	102	127	229
vallée de l'Oise	-2	152	150	-14	-20	-34
St Simon	-3	-15	-18	3	15	18
Val d'Origny	0	-1	-1	0	-73	-73
Pays du Vermandois	0	-31	-31	0	31	31
Saint Quentinois	-107	-22	-129	91	80	172

Evolution des terres agricoles d'après Corine Land Cover *		
différence de surface en %		
Entre 1990 et 2000	Entre 2000 et 2006	Entre 1990 et 2006
-0,64%	-0,80%	-1,44%
-0,01%	0,55%	0,54%
-0,02%	-0,12%	-0,15%
0,00%	-0,01%	-0,01%
0,00%	-0,07%	-0,07%
-0,10%	-0,02%	-0,12%

Evolution des terres artificialisées d'après Corine Land Cover *		
différence de surface en %		
Entre 1990 et 2000	Entre 2000 et 2006	Entre 1990 et 2006
0,64%	0,80%	1,44%
-0,05%	-0,07%	-0,12%
0,02%	0,12%	0,15%
0,00%	-1,43%	-1,43%
0,00%	0,07%	0,07%
0,09%	0,08%	0,16%

L'évolution de la surface agricole

Un maintien des surfaces agricoles et une très faible urbanisation

L'évolution de la répartition de l'occupation des sols en 5 catégories d'après Corine Land Cover (*territoire artificialisé, agricoles, forêts et milieux semi-naturels, zones humides, surface en eau*) démontre qu'entre 1990 et 2006 :

- Les surfaces agricoles ont diminué de 0,12 %, soit une diminution de 129 ha ;
- Les surfaces artificialisées ont progressées de 0,16%, soit une augmentation de 172 ha.

Ces évolutions ont été le fait d'une baisse des espaces forestiers et semi-naturels (-0,16%) et d'une augmentation des surfaces en eau (+0,12%).

Les évolutions sont donc quasi imperceptibles depuis 1990.

La dynamique constructive a été de faible ampleur, mais ce faible chiffre fourni par

Corine Land Cover ne signifie pas que l'urbanisation a été nulle.

En effet, ponctuellement l'artificialisation a progressé notamment du fait d'une tendance à la périurbanisation autour de l'agglomération de St.-Quentin. La typologie rurale du territoire et les modes de développement (en majorité des migrations résidentielles internes) induit un mode d'urbanisation diffuse et limitée, qui ne constitue pas des extensions de taille significative : de façon imagée, l'urbanisation ne se développe pas en « gros aplats », mais plutôt en « petites taches ».

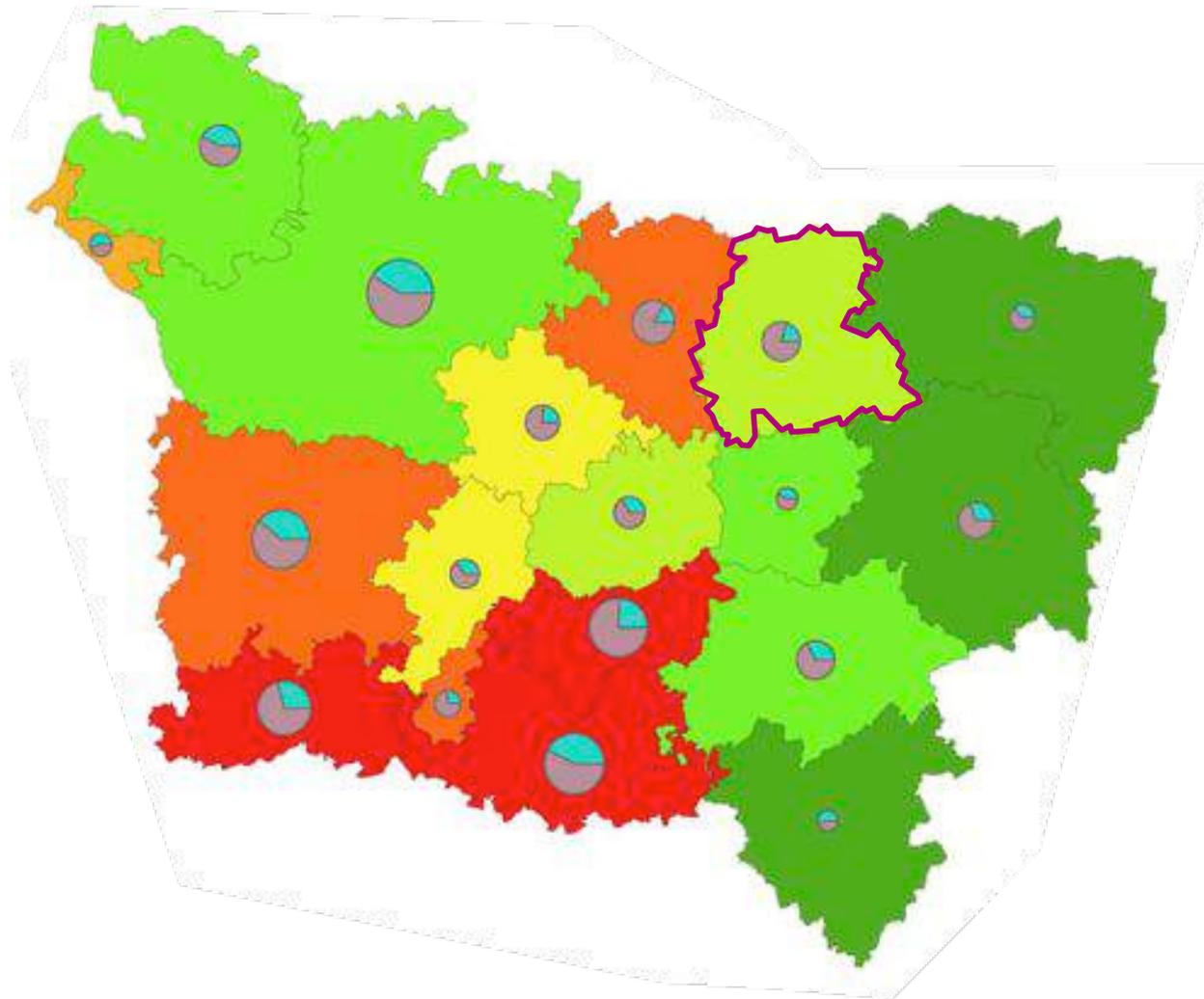
Le recensement agricole (RGA) constate une très légère création de surface agricole utile (+ 0,03%) sur la période 1979/2000.

Ces différentes données renseignent ainsi plus sur une tendance que sur des données précises des mouvements réalisés, car elles ne mesurent pas la même chose ni n'utilisent des méthodes comparables. Elles indiquent toutefois une même idée, que **la taille des surfaces agricoles a été stable et que la progression de l'artificialisation jusque dans les années 2000, n'a pas fortement pesé sur les surfaces agricoles du territoire.**

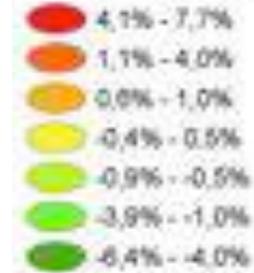
Evolution de la superficie agricole utilisée (RGA)	1979	1988	evol/79/88	2000	evol/88/00	evol/79/00
Canton de St.- Quentin Nord	6 446	7 047	601	7 095	48	649
Canton St.- Quentin Centre	1 170	1 044	-126	878	-166	-292
Canton de St.- Quentin Sud	3 007	2 798	-209	3 210	412	203
canton Vermand	14 478	15 154	676	14 519	-635	41
Canton de Ribemont	16 968	16 689	-279	17 979	1 290	1 011
Canton de Bohain	11 957	11 981	24	11 977	-4	20
Canton du Catelet	12 971	12 817	-154	13 144	327	173
Canton de St.-Simon	11 843	12 802	959	12 564	-238	721
Canton du Moy de l'aisne	10 390	10 419	29	10 187	-232	-203
Saint Quentinois	89 230	90 751	1 521	91 553	802	2 323

**Consommation d'espace liée à l'habitat
et aux zones industrielles et
commerciales**

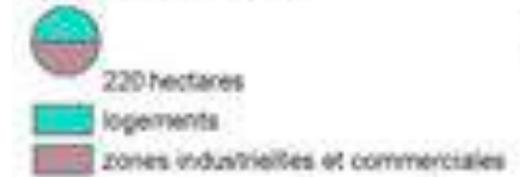
Source : Région de Picardie, 2008 (1992-2002)



Consommation d'espace
écart à la moyenne régionale



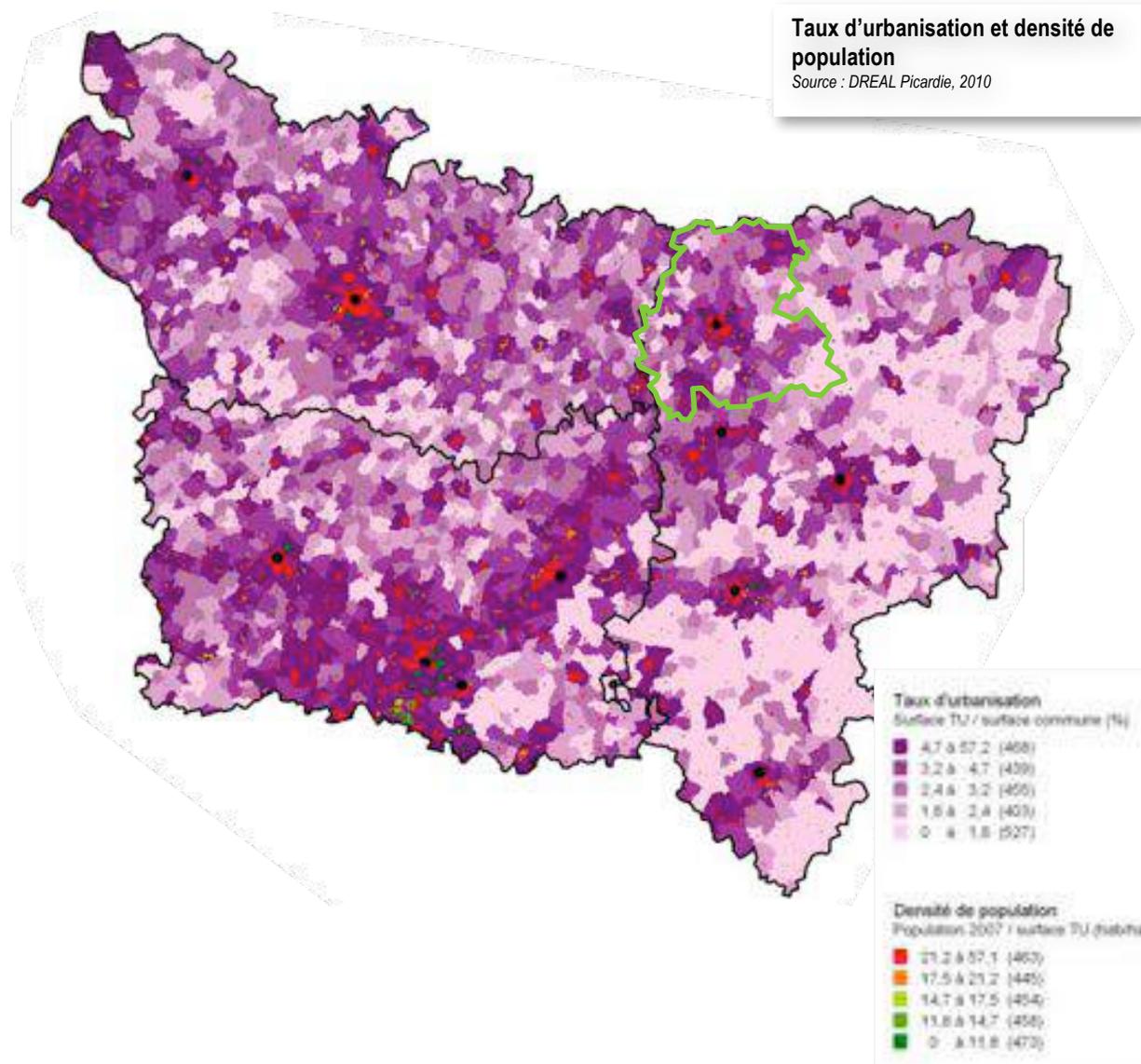
type de consommation



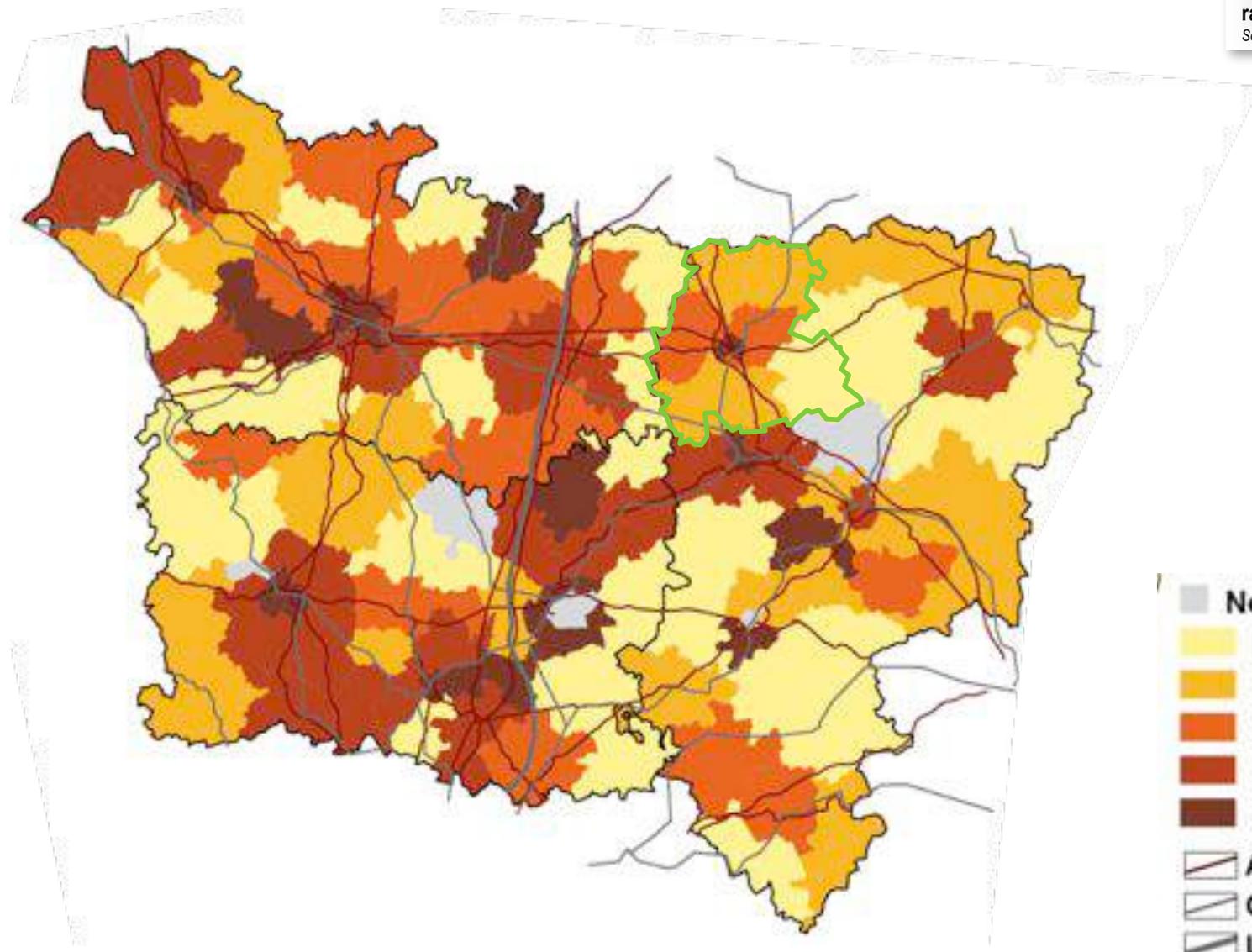
La consommation d'espace

Les transformations récentes démographiques et économiques ont des impacts limités sur la consommation d'espace du Pays du Saint-Quentinois. On relève les conclusions suivantes :

- **Le mode d'occupation du sol reste avant tout agricole et donc, spécifiquement rural.**
- Le développement de l'urbanisation quoique limité, s'est surtout effectué pour **des espaces d'activités** (agglomération de St.-Quentin notamment).
- En outre, l'urbanisation résidentielle a été ponctuellement consommatrice car, la taille des parcelles par logement a été élevée. **La disponibilité foncière et son coût limité par rapport aux secteurs en relation directe avec l'agglomération francilienne par exemple, a induit ainsi une plus forte consommation d'espace par logement.** À ce sujet, le territoire devra être vigilant aux conditions pour maintenir son cadre de vie rurale et impulser la dynamique de développement commençant à pointer dans la dernière période.



Surfaces artificialisées en 2006, rapportées à la surface agricole utile
Source : DREAL Picardie, 2009 (% SAU)



- Non significatif
- Moins de 0,02 %
- De 0,02 à 0,05 %
- De 0,05 à 0,1 %
- De 0,1 à 0,3 %
- Plus de 0,3 %
- ▨ Autoroutes et nationales
- ▨ Chemins de fer
- ▨ LGV

Les développements futurs devront prendre en compte des réflexions sur :

- **la limitation de la consommation d'espace**, à questionner au regard des objectifs de développement du Pays du Saint-Quentinois et dans le cadre notamment d'une réflexion visant à une meilleure intensité de développement (c'est-à-dire un développement qui bénéficie au territoire tant vis-à-vis de ses projets démographique et économique, que comme outils de valorisation du cadre de vie).

Cette préoccupation de maîtrise de l'occupation des sols s'inscrit en outre, dans la lignée du Grenelle de l'environnement : le projet de loi d'Engagement National pour l'Environnement envisage que les futurs documents d'orientations et d'orientation (DOO) devront arrêter des objectifs chiffrés de diminution de la consommation foncière.

Enfin, elle correspond aussi, à une prise en compte des besoins de cohabitation des usages et des vocations du territoire (activités, habitat, espaces naturels...), qui appellent à des modalités d'organisation et d'aménagement fortement qualitatives.

- **la valorisation du territoire et la mise en œuvre de modes d'aménagement et d'urbanisation de qualité.**

Terrains constructibles de moins de 1 Ha. – surface moyenne des lots en 2006

Source : DREAL Picardie, 2009

